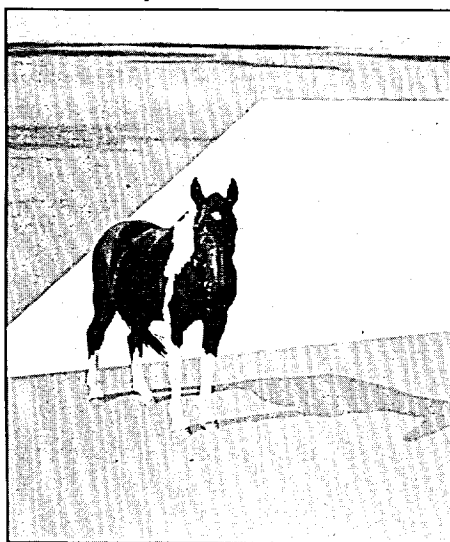


COLLECTION DES ŒUVRES D'ART DU MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le ministère des Affaires extérieures collectionne des œuvres d'art canadienne depuis près de 50 ans, mais le but de la collection et son histoire sont peu connus du public.



Maureen Enns, *Plane Paint Series: Top Spot*.

C'est en 1937, on ne sait trop dans quelles circonstances, que le Ministère commence sa collection. En collaboration avec la Galerie nationale du Canada, il fait l'acquisition d'œuvres d'art pour les exposer dans les missions canadiennes. Le 3 juillet 1947, le Premier ministre Mackenzie King soutenait l'idée d'exposer des œuvres canadiennes dans les missions à l'étranger et approuvait des crédits à cette fin. C'est la Galerie nationale qui était chargée de monter, documenter, entreposer et expédier les œuvres. Pendant les 11 années qui suivirent, elle a graduellement cessé de prêter son appui matériel puisqu'elle n'avait ni les moyens, ni le mandat, ni l'infrastructure pour s'occuper d'une collection présentée à l'étranger.

D'après le peu que nous en savons et les rares documents qui nous sont

parvenus, il semble que de nouvelles pièces aient été ajoutées à la collection, grâce surtout à l'enthousiasme de plusieurs employés du Ministère. Parfois, le programme a été sur le point d'être annulé, mais on a toujours fait un dernier effort pour le prolonger et le soutenir. Finalement, en 1982, M. W.T. Delworth, qui était président du Comité des beaux-arts du Ministère, la Galerie nationale et la Direction générale des biens ont retenu les services d'un conservateur de musée professionnel. Plu-

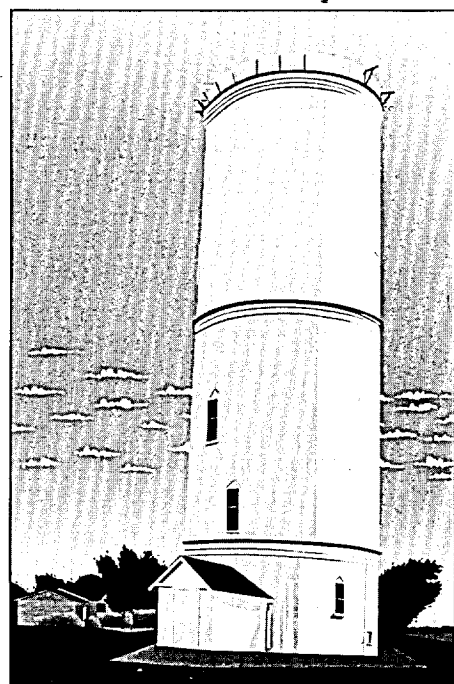
Le Ministère des Affaires extérieures collectionne des œuvres d'art canadienne depuis près de 50 ans, mais le but de la collection et son histoire sont peu connus du public.

sieurs mois plus tard, le programme des Beaux-Arts chargé d'administrer l'exposition permanente d'œuvres d'art à l'Administration centrale et à l'étranger était mis sur pied.

Le programme des Beaux-Arts a pour principal objectif de sensibiliser le public aux arts visuels canadiens et de promouvoir nos artistes, en collectionnant et en préservant des œuvres canadiennes et en les exposant en public et dans les endroits représentatifs des résidences

officielles et des chancelleries à l'étranger. En 1984, le Conseil du Trésor approuvait la politique du Ministère sur les Beaux-Arts (traduction) « en autorisant la présentation de la production de l'art canadien contemporain afin de promouvoir l'image du Canada et de renforcer la perception qu'en a le public étranger. »

Ces politiques visent à protéger et à encourager une collection qui est considérée par plusieurs comme étant l'une des meilleures petites collections d'art canadien. Elle comprend 3 000 œuvres exposées dans 119 missions et constituées de tableaux, estampes, dessins, sculptures, tissages (p. ex. des tapisseries) et œuvres polymédias. La collection compte environ 350 sculptures et gravures Inuit et s'est enrichie grâce à des nombreux dons de valeur, notamment ceux de Mme Maryon Pearson et de l'honorable John D. Kearney. Les œuvres fournies par ces deux donateurs sont maintenant exposées au 7, Rideau Gate, à Ottawa.



David Thauberger, *Water Tower* 1985.